

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL38

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À la seconde phrase de l'alinéa 125, substituer aux mots :

« d'où »,

les mots :

« de laquelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.